



Traité Kilaïm

Michna 3 - Chapitre 2

הִיְתָה שְׂדֵהוּ זְרוּעָה חֲטִים, וְנִמְלַךְ לְזָרְעָה שְׁעוּרִים,
יִמְתִּין לָהּ עַד שֶׁתִּתְּלִיעַ, וַיּוֹפֵךְ, וְאַחֵר כֵּן יִזְרַע.
אִם צִמְחָה, לֹא יֹאמַר: אֶזְרַע וְאַחֵר כֵּן אוֹפֵךְ; אֶלָּא הוֹפֵךְ וְאַחֵר
כֵּן זוֹרֵעַ.
כִּמָּה יִהְיֶה חוֹרֵשׁ? כְּתִלְמִי הֶרְבִּיעָה.
אֲבָא שְׂאוּל אוֹמֵר: כִּדִּי שְׁלֹא יוֹשִׁיר רִבֵּעַ לְבֵית סָאָה.

Si son champ était [déjà] semé avec du blé et qu'il a décidé [par la suite] de le semer avec de l'orge, il devra attendre jusqu'à ce que le blé [en terre] pourrisse puis le retournera [la terre] et [ensuite] il sèmera [l'orge] ; si [le blé a] déjà poussé, il ne pourra pas dire : « je vais semer puis je retournerai », mais il retournera [la terre] puis sèmera [l'orge]. Comment doit-il labourer ? Comme les sillons [larges que l'on avait l'habitude de faire] après la pluie. Abba Chaoul dit : [on doit labourer] afin qu'il ne laisse pas un quart [de Kav] pour un beth-séa.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions